



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division NamurRéservé
au
Moniteur
belge***24152437*****14 OCT. 2024**

Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0729 815 924****Nom**(en entier) : **BMD ELECTRICITE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **Rue Pépin 12, 5170 PROFONDEVILLE****Objet de l'acte :**

Le 26/09/2024, au siège social de la Société, s'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés.

Toutes les parties étant représentées, l'Assemblée est valablement constituée.

ORDRE DU JOUR

•Transfert de siège social

RESOLUTIONS

L'assemblée décide à l'unanimité de transférer le siège Rue Pépin 12, 5170 PROFONDEVILLE à Rue des Morgelines 10, 5100 NANINNE depuis le 26/09/2024.

L'assemblée générale mandate Fiduciaire Emaxis SRL, représentée par Edouard Dieudonné, aux fins de procéder à toutes démarches éventuelles liées à la présente AGE, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge et à la Banque Carrefour des Entreprises.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Loïc Bodart
AdministrateurRobin Ducaté
AdministrateurStéphane Mosseray
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/10/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).